

APPEL A RESIDENCE  
**VILLA CALDERÓN /  
VILLE DE LOUVIERS**  
Diplômés de l'ESADHaR et  
de l'ésam Caen/Cherbourg

  
VILLE DE  
**Louviers**  
*en Normandie*



# Trois résidences de quatre mois à la Villa Calderón sont proposées à de jeunes artistes diplômés en 2019 des écoles d'art de Normandie : l'ésam Caen/Cherbourg et l'ESADHaR.

L'axe culturel, enjeu de premier ordre pour la municipalité de Louviers, positionne la ville comme un acteur fort en Normandie dans le domaine des arts visuels.

Disposant d'un lieu de résidence pour artistes, la Villa Calderón, ainsi que d'un ensemble de structures culturelles actives, la ville de Louviers souhaite donner à de jeunes artistes, après obtention de leur diplôme de fin d'études des moyens pour démarrer leur activité et entrer dans la vie professionnelle. Ces artistes bénéficieront d'un hébergement, d'un atelier et d'une allocation dans un environnement culturel dynamique.

**Les inscriptions**, accompagnées d'une lettre d'intention, devront être envoyées par courrier postal ou mail au musée de Louviers au plus tard le 31 octobre 2019.

**Les dossiers de candidatures**, devront parvenir par courrier postal ou en fichier numérique avant le 30 novembre 2019 au musée de Louviers et comporter :

- . L'adresse du candidat, son email, un numéro de téléphone
- . Un curriculum vitae et une situation de scolarité
- . Un descriptif du projet de résidence prenant en compte le contexte local (historique, urbain, sociologique...), ce document devra compter entre 4 et 10 pages maximum (1200 signes par page) et être accompagné de photographies.

**La Villa Calderón** se trouvant à proximité d'une maison relais où sont accueillies des familles en difficultés, il est demandé à chaque candidat de prendre en considération cet élément dans son projet afin d'envisager une relation privilégiée avec ces habitants ainsi qu'avec **le milieu scolaire et éducatif**.

**Le jury**, composé de personnalités et professionnels du monde de l'art se réunira en septembre 2019 pour sélectionner trois candidats. Chaque lauréat se verra attribuer une allocation mensuelle de 900€, ainsi que 1200€ pour l'achat de matériel pendant la durée de la résidence et bénéficiera d'un hébergement et d'un atelier.



Pour tout renseignement complémentaire s'adresser par email à : [musee@ville-louviers.fr](mailto:musee@ville-louviers.fr). Adresse postale : Musée - 19, rue Pierre Mendès France – CS 10621 – 27406 Louviers cedex

Cette résidence d'artistes initiée par le musée de la ville de Louviers est soutenue par la Région de Normandie, le Département de l'Eure, l'ésam Caen/Cherbourg et l'ESADHaR.